

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
s/3814
11 septembre 1968
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 10 SEPTEMBRE 1968 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre de mon gouvernement et suite à ma lettre No 6558 du 4 septembre 1968, j'ai l'honneur de vous faire tenir, pour l'information des membres du Conseil de sécurité, ce qui suit :

- Le 6 juillet 1968, un avion F-105 américano-sud-vietnamien a survolé les centres de Khnang Krapeu et de Mimot, province de Kompong Cham, pendant presque une heure, de 8 h 15 à 9 h 10.

- Le 8 juillet 1968, vers 9 h 20, deux avions F-105 américano-sud-vietnamiens ont encore survolé le centre de Mimot.

- Le 9 juillet 1968, vers 14 heures, un avion L-19 américano-sud-vietnamien a tiré sur un troupeau de boeufs en train de paître à 100 mètres à l'intérieur du territoire khmer, dans le village de O-Sangkat Prek, commune de Kompong Chamlâng, district de Svay Rieng, province de Svay Rieng. Quatre boeufs ont été grièvement blessés.

- Le 12 juillet 1968, vers 10 h 45, un hélicoptère américano-sud-vietnamien a survolé et mitraillé le village de Kandal, commune de Ampil, district de Romeas Hek, province de Svay Rieng. Un habitant nommé Som Sun a été blessé.

- Le même jour, vers 14 h 30, un avion F-105 américano-sud-vietnamien a survolé les communes de Koh Rocar, Prek Sambuor, Koh Che et Trapeang Svay Phluos se trouvant respectivement dans les districts de Kompong Trabèk, Prek Krabao et Peam Chor, province de Prey Veng.

Le Gouvernement royal du Cambodge a protesté énergiquement contre ces violations du territoire du Cambodge et les actes de banditisme commis par les forces américano-sud-vietnamiennes. Il a exigé que les Gouvernements des

Etats-Unis d'Amérique et de la République du Viet-Nam mettent fin au renouvellement de tels actes et qu'ils indemnisent les habitants victimes.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le Représentant permanent du Cambodge,

(Signé) HUOT SAMBATH

